

C. PCT 1382

Le 2 mai 2013

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une copie de la note C. PCT 1381, ainsi que de son annexe, adressée ce jour au Ministre des affaires étrangères de votre pays.

Cette note constitue l'invitation à participer à la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) du 23 septembre au 2 octobre 2013.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :



Francis Gurry

Pièces jointes : note C. PCT 1381
document PCT/CTC/26/1

C. PCT 1381

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 23 septembre au 2 octobre 2013.

La réunion se tiendra pendant la cinquante-et-unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et, selon la pratique, lors d'une interruption des travaux des assemblées.

./ Le projet d'ordre du jour est joint à la présente.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 26 juillet 2013, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants qu'il aura désignés. Afin de communiquer ces informations, les représentants peuvent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'OMPI : http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=29904 en utilisant le code suivant : ZK8NJG3QX2.



Le 2 mai 2013

Pièce jointe : document PCT/CTC/26/1

Traité de coopération en matière de brevets (PCT) **Comité de coopération technique**

Vingt-sixième session
Genève, 23 septembre – 2 octobre 2013

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau international

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis à donner à l'Assemblée de l'Union du PCT sur la nomination du Service d'État de la propriété intellectuelle de l'Ukraine en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international selon le PCT
5. Adoption du rapport de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]